Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2011)

Heft: 3

Rubrik: News

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

News

Une armée suisse à 60, 80, 100 ou 120'000 soldats ?

L'armée devrait compter 100'000 hommes et coûter 5,1 milliards de francs par an. Par 9 voix contre 3, la commission compétente du Conseil des Etats s'est détournée du modèle à 80'000 militaires du Conseil fédéral. Elle réclame dans la foulée l'achat sans attendre de 22 nouveaux avions de combat.

La commission de la politique de sécurité devait se prononcer sur plusieurs variantes proposées par Ueli Maurer. Elle a retenu une option politiquement réalisable et financièrement supportable, a fait valoir le président de la commission Bruno Frick (PDC/SZ) vendredi devant la presse. Selon lui, elle obtiendra une majorité au Parlement.

La variante à 60'000 militaires n'est soutenue par personne. Une minorité de gauche (3 voix contre 9) se range derrière l'option à 80'000 et une facture annuelle de 4,4 milliards de francs, soit le projet initial du gouvernement qui a plutôt les faveurs de la commission des finances.

Il s'agit d'une variante crédible, apte à répondre aux tâches essentielles de l'armée et qui tient compte de la réalité politique du pays, selon Claude Hêche (PS/JU). Les moyens financiers de la Confédération ne sont pas illimités, a-t-il souligné.

La majorité de la commission ne l'a pas entendu de cette oreille. Elle juge notamment que les effectifs des troupes d'appui aux autorités civiles ne sont pas suffisants dans l'option à 80'000 : 27'000 militaires contre 37'000 dans la variante à 100'000. La Suisse a besoin d'une sorte de « National Gard » pour assurer la défense de ses infrastructures, selon Bruno Frick.

Car, d'après lui, c'est là que réside la plus grande menace pour la sécurité et non dans une attaque conventionnelle. Le Schwyzois a notamment évoqué le danger d'attaques terroristes.

Pas question d'y répondre avec l'option à 80'000 dite « robuste, » où les forces d'appui pourraient être utilisées aussi pour des missions plus exigeantes. Un soldat d'appui et un soldat de combat sont deux militaires totalement différents, a expliqué le démocrate-chrétien. Il ne veut pas non plus entendre parler d'un renforcement des effectifs de police civile (+20'000 personnes) pour effectuer ces tâches.

Par 7 voix contre 2, la commission a aussi rejeté l'option d'une armée à 120'000 militaires devisée à 5,3 milliards, soutenue par les officiers. Concrètement, selon l'arrêté soumis au Conseil des Etats le 1er juin, le Conseil fédéral devrait présenter d'ici fin 2013 une révision de la loi sur l'armée répondant à l'option choisie par le Parlement.

La commission a profité de ce texte pour exiger un remplacement rapide des Tiger. Par 8 voix contre 3, elle réclame 22 nouveaux avions de combat pour un montant maximal de 5 milliards de francs.

Le Conseil fédéral devrait remettre aux Chambres d'ici la fin de l'année une proposition de financement spécial qui devrait aussi permettre l'achat, pour 1,2 milliard, de matériel destiné à combler les lacunes d'équipement de l'armée.

Après que le Conseil fédéral a sursis à l'acquisition de nouveaux avions, la pression est montée au Parlement. Comme le National, la commission souhaite que l'achat intervienne entre 2012 et 2015. Mais contrairement à la Chambre du peuple, elle veut que les montants soient compensés.

Plusieurs options de financement sont possibles, comme celle d'un fonds. Les Départements fédéraux des finances (DFF) et de la défense (DDPS) planchent déjà sur le dossier. Pour la majorité de la commission, la nécessité de l'achat ne fait pas un pli: les Tiger datent des années 1960 et ne peuvent être utilisés que de jour et par beau temps. Quant à la politique de « stop and go » du gouvernement en la matière, elle nuit à l'image du pays.

La minorité de gauche n'estime pas judicieux de presser le pas. Elle préfère attendre les travaux du DDPS et du DFF, étudier une éventuelle modernisation des Tiger et mener une réflexion sur une intégration dans un réseau international avant de trancher. Surtout, elle rappelle que les 5 milliards provoqueront des mesures d'économies disproportionnées dans les autres départements.

Agence télégraphique suisse (ATS) AWP / 20.05.2011 14h01.

